



Peux t il m empecher de demenager ?

Par Mamansolo6

Bonjour,

Pour résumer ma situation Je suis en cours de divorce. Une premiere onc a été rendue en debut d année 2017. nous demandions tout deux la garde. Il est parti vivre a 500km pour son travail. Je suis restée dans la ville ou nous vivions maritalement.

L onc demandera une enquete sociale sur demande de Mr, afin d enlever tous les doutes qu il a semer sur mon role de maman. et me laissera en attendant la garde exclusive, toutes les petites vacances scolaires au papa. Et moitie des grandes vacances. 2 weekends/ par mois.

Deuxieme onc suite a l enquete sociale. Monsieur ne demande finalement plus la garde des enfants, admettra que je suis une bonne maman. Demande un droit de visite réduit, la moitie des vacances scolaires et un weekend par mois.

Il n a pris ses enfants que 2 weekends en 6 mois et aucune petites vacances scolaires.

Chose qui se passait déjà avant, sauf pendant l enquete sociale biensur !

C est un pn, j ai refusé de laisser nos biens communs, il me demande donc de nouveau la garde des enfants.

Il veut m assigner en divorce, et demande avoir les enfants 15j/15j et venir vivre sur ma commune.

Il sait que je veux demenager en fin d annee scolaire.

Je peux prouver aisément que ma demarche est en cours depuis 1 an. Je n ai ni famille ni travail ici.

il est marin.

Mes enfants etaient d accord pour déménager. Ce deménagement me rapprochera de ma s?ur.

C est un pn, j ai vecu violence psychologiques, physiques et harcèlement qui continuent pour ce dernier. Sa demande de garde partagee n est que chantage pour que je lui laisse la maison.

Puis je demenager sans craindre de perdre mes enfants ? je compte bien sur poser cette question des demain a mon avocate. Puis je etre accusee de les eloigner de leur père alors qu il ne les prends presque pas ? et qu il est déjà en accueil reduit ?

Dois je en informer le jaf de mon projet de partir en juin, et de la demande subite de mon ex mari. si sa demande venait a etre acceptee ma vie serait un enfer. il me harcel m epie, me rabaisse. que ce soit amis famille ecole tout y passe. il y a biensur des plaintes mais pour beaucoup calssées sans suite. sauf les violences physiques qui n avancent pas.

Il me pourrit ma vie. vivre pres de lui est inconcevable mes jours seraient honnêtement en dangers.

j'aime

0

(Publicité)

n°367798

gaia502
Profil : Doctinaute d'argent
gaia502

Posté le 14/01/2018 à 20:15:14

answer

Prévenir les modérateurs en cas d'abus

As tu déposé des mains courantes à chaque fois qu'il n'a pas pris vos enfants?

j'aime

0

Page : 1

Haut de page

Ajouter une réponse

Aller à : AnnoncesL'aspirateur en folieActualitésActualités : politiqueLe coin militantLes mariées de l'annéeMariageBanqueDémarches administrativesDivorcetImpôtsJustice et droitNuisances sonoresPACS, union libreRetraiteScolarité, éducationTravailAstuces pour la maison et le lingeBâtir ou retaper sa maisonBricolageDécorationJardinagePréparer NoëlAstuces et conseils : les petits gestes pour la planèteBonnes adresses bioCovoiturageEconomies d'énergie - Energies renouvelables : Solaire, EolienMatériaux écologiques (Maison écologique)Pollution atmosphériqueProduits toxiquesRecyclage et tri des déchetsTourisme vertAcheter et vendre sur Internet (LeBonCoin, PriceMinister, EBay)Informatique, photos, vidéo, MP3Internet & réseaux sociaux Mobiles et opérateursAutomobilePermis de conduireVoyagesActivités pour enfantsCinéma, télé, livres, musiqueCollections, hobbies et activités manuellesVin, oenologieForum libre vie pratique ?

Sujets relatifs

empêcher le père de ma fille de l'emmener dormir chez sa nouvelle copine Empêcher mon ex de m'envahir à l'école
Peut-on déménager à 500 km après un divorce ? Comment empêcher une femme de partir !!!
Ces gens qui ne peuvent pas s'empêcher de commenter... empêcher la disparition des meubles
Peut-on empêcher un père de partir à l'étranger? je ne peux pas m'empêcher de l'insulter pendant les disputes et après je
Peut-on empêcher relation enfants/nouveau compagnon ? Peut-il l'empêcher de partir en vacances?
Peut-on empêcher son mari de présenter sa maîtresse à ses enfants ?

Plan du site
Plan de la rubrique santé
Santé
Médicaments
Psychologie
Nutrition
Beauté
Mode
Forme
Sexualité
Recettes
Environnement

Les grands dossiers santé sur Doctissimo
Arrêter de fumer
Dents
Diabète
Cancer
Cholestérol
Grippe A
Mal de dos
Mal au ventre
Obésité
Régime
Rhumatismes
Stress
Vastarel
Guide santé

Encyclopédie médicale
Atlas du corps humain
Dictionnaire médical
Analyses médicales
Examens radio
Guide maternités
Guide thalasso
Urgences

Communautés
Forum
Club Doctissimo
Chat
Lagardère
Lagardère Entertainment
Ticker
Carte de vœux

Mini-sites
Saint-Valentin
Noël
Fête des mères
Soldes

Index
Santé Index 1
Santé Index 2
Santé Index 3
Santé Index 4
Index Médicaments
Index Grossesse
Index Bébé
Index Nutrition
Index Beauté
Index Forme
Index Psychologie
Index Hommes
Index Sexualité
Index Environnement
Index Mode

Services
Recherche
Newsletter
News
Santé des voyageurs
Météo
Prénoms

Qui sommes-nous ? | Recrutement | Contacts | Espace Annonceurs | Doctissimo en page de démarrage | Doctissimo dans vos favoris | Charte d'utilisation | Notice légale © Doctissimo

? Partager sur Facebook

- ? Partager sur Twitter
- ? Partager sur Pinterest
- ? Partager sur LinkedIn
- ? Partager sur Google+

Chat Groupe Forum

Par florian15

Bonjour,

En regard de votre situation et notamment celle d'instance de divorce, votre mari ne peut vous empêcher de quitter le lieu où vous résidez avec vos enfants.

Mais naturellement, votre Conseil informera probablement le Juge aux affaires sociales lui en donnant les motifs pour éviter que votre mari ne vous accuse de détourner vos enfants de lui.